



ÊTRE parents d'un enfant de 0 à 3 ans

Le parent est primordial dans le développement de l'enfant; c'est l'influence la plus importante pour lui. L'entourage vient compléter le travail du parent en influençant positivement l'enfant d'une autre manière. Il constitue un modèle différent pour l'enfant; il lui offre d'autres points de vue et d'autres apprentissages que ceux vécus à la maison.

Sommaire

LES MODES D'ACCUEIL	P2
L'ÉCOLE	P4
LA SANTÉ	P4
LES ACTIVITÉS AVEC SON ENFANT	P6

Les modes d'accueil

“

Les structures collectives de la petite enfance, constituent, par essence et par excellence, des lieux de participation, de citoyenneté partagée, d'inclusion.

Les lieux conviviaux où les enfants peuvent se côtoyer et apprivoiser ainsi le maquis de la diversité humaine... Des lieux de fluidité sociale qui font droit à la singularité, autorisant chacun à apporter au bien commun sa biographie originale.

”

Charles GARDOU

(professeur des Universités, ISPEF (Institut des Sciences et Pratique d'Education et de Formation))



CRÈCHES COLLECTIVES (MULTI ACCUEIL) DE DAX

La ville de Dax bénéficie de 3 crèches : la crèche "Les Girafes de l'Adour" et, au Pôle Nelson Mandela : la "Crèche du rez de chaussée" et la "Crèche du 1er étage".

- **Lieu** : 15 rue François Mauriac et 22 avenue Victor Hugo - Dax
- **Jours et horaires des crèches** : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
- **Informations et inscriptions** : guichet unique sur RDV - CCAS Dax - 05 58 90 46 60 - ccossec@dax.fr

CRÈCHE COLLECTIVE (MULTI ACCUEIL) DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX

- **Lieu** : Multi accueil "Françoise Dolto" - Rue Gustave Eiffel - Saint Paul Lès Dax
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- **Informations et inscriptions** : 05 58 91 64 88, multiaccueil.fdolto@st-paul-les-dax.fr

MICRO-CRÈCHES

TRALALÈRE - ST-PAUL-LÈS-DAX

- **Lieu** : Micro-crèche "Tralalère" - Hameau du Petit Beliot Bât 2 - Apt 33 - Saint Paul Lès Dax
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- **Informations et inscriptions** : Association ACSEHA 05 58 74 39 38

LES PETITS PAPILLONS DU MAIL

- **Lieu** : 1141 boulevard St Vincent de Paul
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- **Informations et inscriptions** : 05 58 90 24 40

MAISON DE L'ENFANCE - HALTE GARDERIE DE DAX

Accueil des enfants de 3 mois à 4 ans.

- **Lieu** : 149, avenue Georges Clémenceau - Dax
- **Jours et horaires** : Lundi de 8h à 12h, mardi et jeudi de 8h à 18h, mercredi et vendredi de 8h à 12h15 et de 13h45 à 18h
- **Informations et inscriptions** : guichet unique sur RDV CCAS de Dax - 05 58 90 46 60 - ccossec@dax.fr

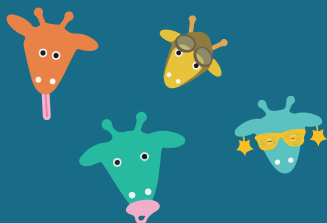
CRÈCHE FAMILIALE DU GRAND DAX

La crèche familiale gère l'accueil des 0-4 ans au domicile d'assistantes maternelles agréées et employées par le CIAS du Grand Dax.

- **Lieu** : 15 avenue de la Gare - Dax
- **Jours et horaires** : du lundi au samedi, de 6h à 20h
- **Informations et inscriptions** : Crèche Familiale - 05 47 55 80 10 service.crechefamiliale@grand-dax.fr

LA MARELLE : RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Informier et accompagner les parents pour leur recherche d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde à domicile. Ateliers d'éveil collectifs pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou leur garde d'enfants à domicile.



La Semaine Nationale de la Petite Enfance : C'est quoi ?

C'est une semaine, chaque année, où les lieux d'accueil de la petite enfance s'animent, font du bruit, ouvrent leurs portes, se racontent... Une semaine où, partout sur le territoire, les professionnels accueillent les parents avec leurs enfants, où les parents passent du temps chez l'assistante maternelle ou à la crèche, où les tout-petits sont entourés des parents et des professionnels... Bref, une semaine de rencontre pour cet heureux trio.

Le lieu d'accueil devient un moulin à paroles et à expériences. Un espace où on déambule entre les installations et où on observe son petit.

- **Lieu** : La marelle, RPEI 15 avenue de la gare, 40100 DAX
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h40 à 17h30
- **Informations et inscriptions** : La marelle RPEI - 05 47 55 80 10
service.rami@grand-dax.fr / grand-dax.fr>vivre au grand dax > petite enfance et jeunesse > La marelle

ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LA RECHERCHE D'UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) AGREE(E) OU D'UN MODE D'ACCUEIL

Liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

- **Lieu** : Maison Landaise de la Solidarité, 5 rue Labadie, Dax
- **Jours et horaires** : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
- **Informations et prise de RDV** : teleservices.landes.fr> assmat > map - Service Protection Maternelle Infantile PMI - 05 58 90 19 06

MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (MAM)

- **BENESSE-LES-DAX** : LES P'TITS MEUNIERES - 94 impasse La-crouzade - 06 45 44 15 81 / 06 20 53 34 98 / 06 68 85 26 33
- **HERM** : MAM HERM EVEIL : 130 avenue de l'Océan - 06 50 15 78 77 / 06 14 80 18 28 / 06 46 04 05 87 / 06 21 20 85 93 / 06 19 04 69 74
- **MEES** : LA MEES'ON DES NOUNOUS - 130 rue du ruisseau de Montalin - 06 81 77 75 71 / 06 79 34 89 91 / 06 22 74 24 39
- **NARROSSE** : GRIBOUILLE ET COMPAGNIE - 17 rue de la forêt - 06 19 05 65 24 / 06 12 09 34 52 / 06 81 82 01 89

SAINT-PAUL-LES-DAX

- **LA CABANE DES OUISTITIS** : 405 rue du chalet - 06 80 04 16 17 / 06 50 93 91 39 / 06 43 44 50 08
- **LES MINI-POUCES** : 14, rue Jean-Baptiste Lapègue - 06 03 08 96 51 / 06 95 47 33 90 / 06 02 33 77 10

TROUVER UN(E) BABY-SITTER

Mise en relation avec des jeunes dacquois de plus de 16 ans sensibilisés à l'accueil des jeunes enfants.

- **Lieu** : 9 rue de Borda, Dax
- **Jours et horaires** : du mardi au vendredi de 14h à 18h
- **Informations et mise en relation** : Pôle Info Jeunesse 05 24 62 70 41 - servicejeunesse@dax.fr
- **Rémunération du jeune** : à définir avec le jeune.

PÔLE RESSOURCES INCLUSION

Orientation des familles et accompagnement d'enfants avec besoins particuliers et/ou en situation de handicap pour l'accueil en structures petite enfance.

- **Lieu** : La JPA des Landes [Jeunesse en Plein Air] - 3 allée de la solidarité - 40000 MONT DE MARSAN
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **Informations et prise de RDV** : 07 50 37 56 75 (rencontre possible sur tout le département)

LE SOMMEIL & L'ENFANT

Le temps de sommeil d'un enfant de 2 ans est environ de 13-14 heures et de 12 heures pour les enfants de 3 à 5 ans.

La sieste de l'après-midi ne compromet pas le sommeil de la nuit.

Jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner : une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet à l'enfant de se sentir reposé.

source : *sommeilenfant.reseau-morphee.fr*

INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS UNE ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

L'inscription administrative de l'enfant se fait à la mairie, direction de l'Éducation.

L'école où sera scolarisé votre enfant est déterminée par le lieu de votre résidence.

- **Lieu** : direction de l'éducation, Mairie de Dax
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 uniquement sur rdv
- **Informations et inscriptions** : 05 58 56 80 08 - scolaire@dax.fr - dax.fr>vivre-a-dax>education>ecoles-maternelles-et-elementaires - Pour les parents des autres communes s'adresser à la mairie de son lieu de résidence



INSTRUCTION OBLIGATOIRE A 3 ANS

Tous les enfants, dès 3 ans, sont concernés par l'obligation d'instruction. Elle a pour objectif de favoriser l'éveil de la personnalité des enfants, de stimuler le développement du langage, des sens, des connaissances, du lien avec d'autres enfants et de compétences motrices.



La santé

CONSULTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT

Consultations assurées par un médecin pédiatre, sur RDV.

- **Lieu** : Centre hospitalier de Dax-Côte d'Argent, service Pédiatrie et Néonatalogie, Boulevard Yves du Manoir, Dax.
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
- **Informations et prise de RDV** : 05 58 91 48 46

CONSULTATION DU JEUNE ENFANT DE 0 À 6 ANS

Consultations assurées par un médecin de PMI (Protection Maternelle et Infantile) et une puéricultrice.

- **Lieu** : Maison Landaise de la Solidarité 5, rue Labadie, Dax
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi à Dax et les vendredis matin à Saint-Paul-Lès Dax
- **Informations** : service PMI, 05 58 90 19 06



QUELS SIGNES NOUS ALERTENT SUR LE MAL-ÊTRE DE L'ENFANT ?

Difficultés d'endormissement, faible appétit, fatigabilité inquiétante, excès de colère, irritabilité, agitation quasi permanente, problèmes de concentration, difficultés scolaires, mal au ventre, repli sur soi.



“
N'aidez jamais
un enfant à faire
une tâche qu'il
se sent capable
d'accomplir seul
”

Maria Montessori
(docteur en médecine,
psychiatre, anthropologue)

CONSULTATION ET THÉRAPIE POUR L'ENFANT EN DIFFICULTÉ SCOLAIRE DE 0 À 20 ANS

Le Centre médico-psychopédagogique départemental (CMPP) est un service médico-social du Centre Départemental de l'Enfance. C'est un lieu de soins ambulatoires de proximité. Il est conventionné avec les caisses d'assurance maladie.

Dans le cadre d'un agrément de 0 à 20 ans, le CMPP assure l'accueil des enfants, adolescents, jeunes adultes, ainsi que leurs parents, en prise avec des difficultés d'apprentissages, psychologiques, comportementales ou instrumentales qui peuvent rendre leur adaptation sociale difficile (à l'école, dans la famille,...). Tous les enfants, adolescents et leurs parents (ou responsables légaux) se trouvant confrontés à une situation difficile, peuvent être accueillis, à leur demande, au CMPP.

- **Lieu** : Centre Médico Psycho Pédagogique, 18 rue des Abeilles, Dax
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h
- **Informations** : 05 58 74 39 66

PRÉVENTION, DÉPISTAGE, DIAGNOSTIC, SOINS ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTOURAGE (0-6 ANS)

Consultations et soins ambulatoires pour les enfants de 0 à 6 ans présentant ou à risque de présenter des difficultés dans leur développement (déficits sensoriels et moteurs, pathologies génétiques et métaboliques, troubles du développement, retards moteurs, de langage, retard global de développement, troubles du développement psychologique).

- **Lieu** : Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent, avenue Logrono - Dax
- **Jours et horaires** : du lundi au vendredi de 9h à 17h
- **Informations** : CAMSP - 05 58 58 40 20

1000 premiers jours, L'appli qui vous accompagne de votre projet de parentalité jusqu'àux 2 ans de votre enfant

1000 PREMIERS JOURS

LA FAMILLE NORMANDE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les activités *avec son enfant*

“
20
novembre
journée internationale
des droits
des enfants

«Je fréquente la
ludothèque avec
mon fils depuis de
nombreuses années.
Il y apprend le
respect des règles
et le plaisir du jeu»

Sylvie,
maman de Pauline et
Hector, usagers de la
ludothèque de Dax

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) DE DAX

Accueil des enfants âgés de moins de 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

- **Lieu** : 149, avenue Georges Clémenceau - Dax
- Informations** : Maison de l'enfance – 05 58 74 68 10
maisonenfance@dax.fr
- **Jours et horaires** : lundi de 14h à 18h
- **Tarif** : gratuit, anonyme, sans réservation

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Accueil des jeunes enfants âgés accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

- **Lieu** : 6 rue Gustave Eiffel -Saint Paul Lès Dax
- **Jours et horaires** : lundi de 8h45 à 11h45
- **Informations** : ccas@st-paul-les-dax.fr
- **Tarif** : gratuit, anonyme, sans réservation

UN TEMPS DE JEUX ET/OU DE LECTURE PARTAGÉ POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

- **Lieu** : Bibliothèque, rue Cazade (ancienne Banque de France)
- **Jours et horaires** : se renseigner à la bibliothèque de Dax
- **Informations** : 05 58 74 72 89 - ludotheque@dax.fr - www.dax.fr
- **Tarif** : gratuit.

ÉCOUTER DES HISTOIRES POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

- **Lieu** : Bibliothèque, rue Cazade (ancienne Banque de France)
- **Jours et horaires** : se renseigner à la bibliothèque de Dax
- **Informations** : 05 58 74 72 89 - ludotheque@dax.fr - www.dax.fr
- **Tarif** : accès libre et gratuit.

SPECTACLES PETITE ENFANCE

- **Lieu** : rue Cazade (ancienne Banque de France)
- **Jours et horaires** : se renseigner à la bibliothèque de Dax
- **Informations** : 05 58 74 72 89 - bibliotheque@dax.fr - dax.fr
- **Tarif** : accès libre et gratuit.

BÉBÉS NAGEURS

Séance d'éveil aquatique en famille (45 mn), encadrée par un maître nageur avec du matériel adapté, pour renforcer le lien parents-enfants et permettre à l'enfant de se familiariser avec le milieu aquatique.

- **Lieu** : Centre aquatique AQUAE, 3 rue Joseph de Laurens – Dax
- **Jours et horaires** :
Pour les 3 à 18 mois : Mercredi de 10h45 à 11h30 et samedi de 10h45 à 11h30

Seuls les artistes
et les enfants voient
la vie telle qu'elle est.

Hugo Von
écrivain

30
avril

Journée de la
Non Violence Éducative



Pour les 18 à 36 mois : Mercredi de 11h30 à 12h15 et samedi de 11h30 à 12h15

• **Informations, réservations et achats** : sur aquae.grand-dax.fr et à l'accueil / 05 58 35 68 68

• **Tarif** : Unité : 9 € (bébé + 1 parent) / 10 séances : 80 € (bébé + 1 parent) / Un adulte supplémentaire : 3 €

ATELIER BÉBÉS SIGNEURS

Communiquer avec des signes (issus de la Langue des Signes Française), associés à la parole, avec son bébé.

Tous les membres de la famille sont les bienvenus : parents, grand-parents, frères et sœurs.

Ateliers ludiques pour découvrir et s'approprier cet outil de communication et permettre aux bébés de se faire comprendre avec des signes avant de pouvoir le faire avec des mots.

• **Jours et horaires** : mercredi et samedi

• **Informations et inscriptions** : Association des mains et des signes - 06 38 46 85 31- desmainsetdessignes@hotmail.com
des-mains-et-des-signes.fr
facebook.com/desmainsetdessignes

• **Tarif** : 90€ la session de 6 ateliers, adhésion à l'année de 10 €

UNE ALIMENTATION PLUS SAINES

Des ateliers de formation et de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens afin de limiter l'exposition environnementale des enfants de moins de 3 ans et des femmes enceintes.

• **Lieu** : suivant programmation

• **Jours et horaires** : une matinée par mois

• **Informations et inscriptions** : CAP SANTÉ SOCIAL, Christine DENIBAUD 06 19 88 67 68 - capsantesocial@gmail.com

• **Tarif** : sur inscription

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.



3 - 6 - 9 - 12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble à la télévision et aux DVD.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagats, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur Facebook.

